

Le sentier VTT :

Situé en aval des cascades de Gimel, le sentier VTT traverse la zone NATURA 2000.

Ses milieux forestiers et aquatiques sont remarquables, ainsi que la faune et la flore qui fréquentent ces habitats spécifiques.

Site Natura 2000 : **Vallée de la Montane Gimel-les-Cascades**



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un outil européen de protection et de conservation d'espèces et d'habitats remarquables.

Son objectif :

Maintenir la biodiversité et tenir un rôle en tant qu'outil d'aménagement du territoire et de développement durable de l'agriculture.

Son impact :

Cet outil de protection crée des partenariats avec des propriétaires de milieux remarquables ou participants à la préservation d'espèces patrimoniales (agriculteurs, sylviculteurs, . . .) Il établit ainsi un contrat renouvelable tous les 3 ans dictant des engagements d'entretien (fauche tardive, maintien des haies, préservation des arbres morts, . . .)



***Vous pourrez apercevoir
des espèces remarquables
tel que :***



Le ***trichomanès remarquable*** est la seule espèce végétale relevant de la directive habitat présente sur le site. Elle est classée "en danger" !!!

La ***Loutre d'Europe*** est menacé au niveau mondial. En tant que super prédateur du milieu aquatique, elle est indicatrice des cours d'eaux poissonneux et saints. Attention à ne pas la déranger !!!

La ***Barbastelle*** est répandue dans toute l'Europe moyenne et dans toutes les régions françaises. Cependant les effectifs rencontrés sont toujours très faibles, ce qui en fait une espèce rare en Limousin.

La ***Lamproie de Planer*** est un vertébré primitif aquatique se situant à la jonction des poissons et des vers de 12 à 18 cm (pour le stade adulte). Elle est sensible aux pollutions qui concernent ses milieux de vie.

Le ***Lucane cerf volant*** est le plus gros des coléoptères européens. Victime de l'usage des pesticides et de la suppression des vieux arbres, il bénéficie d'une protection nationale.